



Rédacteur	Laurent GARRIGUE
Visa Diffusion	

Bureau Commission Nationale Kayak-Polo n°2017-4

19 décembre 2017 - Téléconférence

Membre du Bureau CNA	Bureau Exécutif	Siège fédéral
Etienne Gérain (excusé)		
Eric Vignet		
Brice Dejonghe	Emmanuel Girard (excusé)	Bertrand Daille (excusé)
Arnaud Girard		Maxime Gohier
Laurent Garrigue		
Denis Sainte Martine (invité)		

1 Comptes-rendus des réunions Commission Arbitrage et Cellule Numérique

Arnaud Girard et Laurent Garrigue font un rapide compte-rendu respectivement de la réunion de la commission arbitrage et de la première réunion de la cellule numérique qui se sont tenues au siège fédéral le samedi 9 décembre.

2 Surclassements

Emmanuel Girard a rappelé par e-mail que les règles de surclassement sont en partie simplifiées pour la saison 2018. Une communication auprès des clubs semble nécessaire.

Laurent GARRIGUE se charge de communiquer sur KPI et sur les réseaux sociaux.

3 Composition du bureau de la CNA

Arnaud Girard fait part de sa démission de son poste de membre de la CNA KP pour des raisons professionnelles. La CNA regrette ce départ et remercie Arnaud pour tout le travail accompli jusque là. Le constat est fait que le recrutement de bénévoles reste une difficulté au sein de la CNA, en particulier de féminines. Plusieurs filles ont été contactées pour leur proposer d'intégrer la commission, sans succès jusque là. D'autres contacts seront établis.

Par ailleurs, une communication plus globale devra être effectuée pour lancer un appel aux forces vives, féminines notamment mais pas seulement, en précisant en particulier que le poste de président de la CNA KP sera également à pourvoir lors des prochaines plénières.

Laurent GARRIGUE se charge de communiquer sur KPI et sur les réseaux sociaux.

4 Inscriptions au Championnat 2018

Après le désistement de plusieurs équipes du tournoi qualificatif 2017, l'équipe de Saint-Maur des Fossés a accepté la montée en Nationale 4 hommes. L'inscription est déjà effectuée.





A.

5 Remise en place du tournoi des As en 2019

Dans l'éventualité d'une remise en place du tournoi des As en 2019 (en discussion et en cours de consultation auprès des régions), le règlement actuel ne valorise pas les vainqueurs de ce tournoi par une place qualificative au Championnat d'Europe des Clubs. L'article RP75.1 doit être adapté pour permettre cette éventualité.

Laurent GARRIGUE se charge de proposer une nouvelle formulation pour cet article.

6 Projet CNA

Différentes pistes d'évolution de l'organisation des compétitions nationales sont étudiées, notamment sur la base de propositions effectuées par Maxime Gohier. Les discussions seront poursuivies lors de la prochaine réunion du bureau, en particulier après réception et étude des réponses de la consultation des comités régionaux.

7 Budget CNA

La commission fait le constat renouvelé d'un manque de clarté sur le budget alloué à la CNA kayak-polo, son périmètre, son utilisation, et ses perspectives à moyen terme, perturbant la préparation d'un projet cohérent.

Plusieurs pistes sont évoquées (partenariats privés, financements communs CNA / Equipes de France, participation de la CNA au financement de matériel régional, ou aux frais logistiques de circulation de ce matériel dans les clubs...)

8 Formation arbitrage sud-est

Une formation d'arbitre est planifiée à la date du 10 et 11 mars 2018 dans la région sud-est. Le lieu reste à déterminer.

Denis Sainte-Martine se charge d'obtenir confirmation du lieu de la formation.

9 Pilotage de l'arbitrage à partir de 2018

L'arbitrage reste une priorité de la CNA. Son organisation peut prendre plusieurs orientations, concurrentes ou complémentaires :

- Pôle d'arbitres évaluateurs / référents (appuyés par les arbitres internationaux)
- Rétribution par évaluation
- O Stages d'arbitrage avec évaluations lors des stages Équipes de France
- Auto-évaluations
- Tutorat (testé en Nationale 1 féminine)

Le format de l'évaluation lui-même doit être revu pour être plus simple à alimenter et plus motivant pour les deux parties.

Le développement d'un système de gestion des évaluations intégré à KPI peut être envisagé courant 2018 (LG).

Les discussions doivent se poursuivre, avec l'appui des arbitres internationaux et de certains arbitres cadres identifiés.

La séance est levée à 23h00. La prochaine réunion est fixée au jeudi 19 janvier 2018 à 21h00 par téléconférence.